



CONTACTS

Directrice des études de la L1 (au S1)
Thi Thuy Hien TRAN
thi-thuy-hien.tran@univ-grenoble-alpes.fr

Directeur des études de la L1 (au S2)
Cyril TRIMAILLE
cyril.trimaille@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique

Bâtiment B Stendhal
Bureau B 336
Tél. : + 33 (0)4 57 42 25 88
llasic-licence-l1-scl@univ-grenoble-alpes.fr

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes
Domaine universitaire
Bâtiment Stendhal
1180 rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères

EN BREF

Domaine :
Arts, Lettres, Langues

Composante de rattachement :
UFR LLASIC (langage, lettres et arts du spectacle, information communication)

Durée des études : 3 ans

Nombre de crédits : 180 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'inscrits en 1^{re} année en
2024/2025 :

GRENOBLE



GRENOBLE

LICENCE

SCIENCES DU LANGAGE



QU'EST-CE QUE LES SCIENCES DU LANGAGE ?

Vous êtes intéressé-e par les sciences du langage ? Découvrez la licence dans toutes ses dimensions, à l'Université Grenoble Alpes.

Combien y a-t-il de langues parlées dans le monde ?

Comment se définit le sens d'une phrase ?

Pourquoi l'orthographe de certaines langues est-elle si compliquée ?

Qu'est-ce qu'un accent régional ?

La langue des signes a-t-elle la même structure que la langue française orale ?

Comment se construit la parole ?

Voici des questions auxquelles s'intéressent les sciences du langage.

Les sciences du langage permettent de comprendre le fonctionnement du langage humain et des langues dans leurs dimensions les plus variées. Elles couvrent de nombreux domaines d'étude :

- les sons de la parole (la phonétique et la phonologie),
- la formation des énoncés (la syntaxe),
- le fonctionnement des textes (la linguistique textuelle),
- les discours en contexte (la pragmatique),
- le sens linguistique (la sémantique),
- l'évolution des langues (la linguistique historique), etc.

En plus de ces domaines, des disciplines nées de la rencontre entre la linguistique et d'autres champs des sciences humaines et sociales sont abordées comme la socio-linguistique (comment appréhender la parole d'un locuteur dans son contexte ?), la psycholinguistique (comment comprendre l'acquisition du langage ?) ou la didactique des langues et du français (comment enseigner efficacement une langue ?).

ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres. Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS).

SPÉCIALISATION PROGRESSIVE ET PLURIDISCIPLINARITÉ

En licence, les parcours de formation sont organisés de façon à permettre à l'étudiant de choisir progressivement son orientation.

Licence mono-disciplinaire ou licence majeure-mineure

Deux modalités de parcours sont possibles :

- le parcours mono-disciplinaire dédié à la seule discipline de Sciences du langage,
- le parcours bi-disciplinaire, dit majeure-mineure, qui permet d'associer à une discipline du diplôme (majeure) une autre discipline (mineure). Il conduit à l'obtention de la licence dans la discipline majeure et garantit, en cas d'obtention du diplôme, la poursuite d'études dans les masters de la discipline majeure, ainsi que dans certains parcours de masters de la discipline mineure.

Les choix de poursuite d'études sont ainsi plus variés et les passerelles entre mentions sont facilitées.

En licence Sciences du langage, **les mineures possibles** sont :

- Lettres modernes
- Information-communication



OFFRE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Des modules de préprofessionnalisation intégrés à tous les cursus de licence permettent aux étudiants de découvrir les secteurs professionnels associés aux disciplines, à travers un choix de 1, 2 ou 3 enseignements afin de préciser leur projet d'études tout en acquérant des compétences professionnelles dans le domaine choisi. Un stage peut être réalisé, à l'initiative de l'étudiant, pour compléter la connaissance d'un secteur professionnel.

Les modules de préprofessionnalisation proposés permettent ainsi de découvrir ou approfondir des connaissances et compétences dans les métiers suivants :

- Métiers des bibliothèques et de l'édition
- Métiers de l'enseignement et de la formation
- Métiers du patrimoine, de la culture et de la création
- Métiers des humanités numériques
- Métiers du langage et de la communication

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE MONO-DISCIPLINAIRE		LICENCE BI-DISCIPLINAIRE (MAJEURE-MINEURE)	
Enseignements fondamentaux = 18 crédits* 18 crédits en Sciences du langage		Enseignements fondamentaux = 18 crédits* 12 crédits en Sciences du langage (majeure) 6 crédits dans la discipline choisie en mineure	
Langue vivante étrangère = 3 crédits		Langue vivante étrangère = 3 crédits	
Offre de formation complémentaire** (OFC) = 9 crédits Deux possibilités selon le projet de l'étudiant		Offre de formation complémentaire** (OFC) = 9 crédits Deux possibilités selon le projet de l'étudiant	
3 options de l'OFC = 9 crédits (3X3)	2 options de l'OFC = 6 crédits (2X3)	3 options de l'OFC = 9 crédits (3X3)	2 options de l'OFC = 6 crédits (2X3)
	1 option en ETC*** = 3 crédits (1X3)		1 option en ETC*** = 3 crédits (1X3)

* En 1^{re} année, le nombre de crédits est légèrement modifié entre les deux semestres (S1 = 15 crédits, S2 = 21 crédits)

** Offres de formation complémentaire (OFC) : options à choisir parmi une liste de cours communs en Sciences du langage, Lettres et Arts du Spectacle

*** Enseignement transversal à choix (ETC) : Langue ou sport ou cours interdisciplinaire de l'UGA



TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux types d'enseignements permettent l'acquisition des connaissances :

● Les cours magistraux (CM)

Sont abordés, dans ces cours, les enseignements théoriques qu'il est impératif de compléter par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière. La prise de notes est essentielle pour la compréhension et l'intégration des connaissances abordées.

La présence aux cours magistraux permet aux étudiants d'entendre le cours (mémoire auditive), de prendre l'habitude de suivre un discours ordonné et logique, de se familiariser avec une argumentation, un langage, des notions qu'ils doivent connaître et être capables de maîtriser.

● Les travaux dirigés (TD)

Ils permettent un travail plus individualisé en petits groupes de 40 étudiants maximum. Ils portent sur l'application et le suivi des apprentissages disciplinaires.

Sur une vingtaine d'heures de cours par semaine environ, la majorité des cours est assurée sous forme de TD.



À SAVOIR

STAGES

Des stages, facultatifs mais recommandés, peuvent être réalisés, à l'initiative de l'étudiant, au cours des 3 années de licence, avec une convention passée entre l'établissement d'accueil et l'université.

Un stage peut aussi être validé, dans le cadre du cursus, en tant qu'option libre transversale ou comme partie d'un enseignement de l'Offre de Formation Complémentaire.

INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 2^e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire. En effet, l'étudiant doit à la fois acquérir, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

- l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.
- il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.
- l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

Le volume horaire hebdomadaire moyen est de 20h à 25h. À cela, il faut ajouter le temps de travail personnel. On estime qu'il faut compter au minimum 1h de travail personnel pour 1h de cours.

ÉVALUATION :

- L'évaluation continue a lieu pendant le semestre. Elle prend généralement la forme de devoirs à la maison, de travaux en classe, de dossiers et d'exposés oraux.
 - L'examen terminal se déroule à la fin de chaque semestre, sous forme d'un écrit ou d'un oral.
- Une session de seconde chance a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé l'année.
- Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.
- L'année est acquise si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20.



« Ma licence en Sciences du Langage a été une expérience enrichissante, j'ai rencontré des personnes inspirantes tout au long de mon parcours ce qui m'a permis de définir le domaine vers lequel je voulais me diriger plus tard. C'est dans un cours parmi les offres de formation complémentaires que l'on choisit que j'ai rencontré des orthophonistes. Aujourd'hui, les sciences du Langage comme la phonétique, la linguistique, la diversité linguistique ou encore la syntaxe font partie des connaissances nécessaires dans les études que je poursuis en orthophonie.. »

Rébecca-Grâce, étudiante en orthophonie, diplômée de licence Sciences du langage.

ESPACE ORIENTATION INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Des espaces de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Domaine universitaire
1^{er} étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
640 rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél : + 33 (0)4 57 04 15 00
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence
CIO'SUP
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche
11 Place Latour-Maubourg
26000 VALENCE
Tél. : + 33 (0)4 38 38 84 97
ciosup2607@univ-grenoble-alpes.fr

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Tout au long de la licence, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants et les aider à préparer leur insertion professionnelle.

- une semaine d'accueil en 1^{re} année est organisée pour faciliter l'intégration à l'université : présentation de l'université, présentation de la licence, choix de l'offre de formation complémentaire (OFC) et, le cas échéant, d'un ETC (enseignement transversal à choix), conférences sur les associations, la vie culturelle, la mobilité internationale, présentation des actions liées à l'orientation et l'insertion professionnelle.
- un enseignant référent suit chaque étudiant dès la rentrée et tout au long de la 1^{re} année.
- un Bureau des étudiants propose des parrainages en première année ainsi que des activités conviviales.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

- Après la deuxième année de licence, en licence professionnelle.
- Après la licence, en master.

98% des diplômés de la licence Sciences du langage poursuivent leurs études dont 86% en master et notamment à l'Université Grenoble Alpes en :

- Master Sciences du langage
 - parcours Linguistique
 - parcours Industries de la langue
- Master Didactique des langues
 - parcours Français langue étrangère et seconde
 - parcours Didactique des langues et ingénierie pédagogique numérique
 - parcours Formateur en français et en littéracie
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)
- Autres masters en fonction de la mineure et de l'offre de formation complémentaire suivis et selon les modalités d'accès aux formations envisagées (ex. : Master Métiers du livre et de l'édition, etc.).

Insertion professionnelle

La licence Sciences du langage peut préparer aux métiers suivants, avec une poursuite d'études adaptée :

- Métiers de l'enseignement (professorat des écoles, Français langue étrangère et seconde), de la formation et de l'ingénierie pédagogique
- Métiers du langage et de la communication, de la médiation et remédiation langagière
- Métiers du patrimoine linguistique et de la culture
- Métiers des industries de la langue, des éditions et des humanités numériques
- Métiers de la recherche



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

UGA
Université
Grenoble Alpes